



Elaboration de la stratégie territoriale du tourisme durable en Province de Liège

RAPPORT

Atelier 1 : Quel tourisme de demain pour la Province de Liège ?

Avril 2023





Introduction et déroulé

Le tourisme durable : quésaco ?

Les principes du tourisme durable, sont définis en 2004 par l'Organisation Mondiale du Tourisme, comme étant basés sur les trois principes suivants :

1. **Exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement** qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en **préservant les processus écologiques essentiels** et en **aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité** ;
2. **Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil**, conserver leurs **atouts culturels bâtis et vivants** et leurs valeurs **traditionnelles** et contribuer à l'entente et à la **tolérance interculturelles** ;
3. **Assurer une activité économique viable sur le long terme** offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.



L'élaboration de la stratégie territoriale du tourisme durable en Province de Liège

Date / lieu : mercredi 29 mars 2023 - Musée de la Vie wallonne

Le but : Rédiger la stratégie opérationnelle de tourisme durable de la Province de Liège à 5 ans (2024-2028).

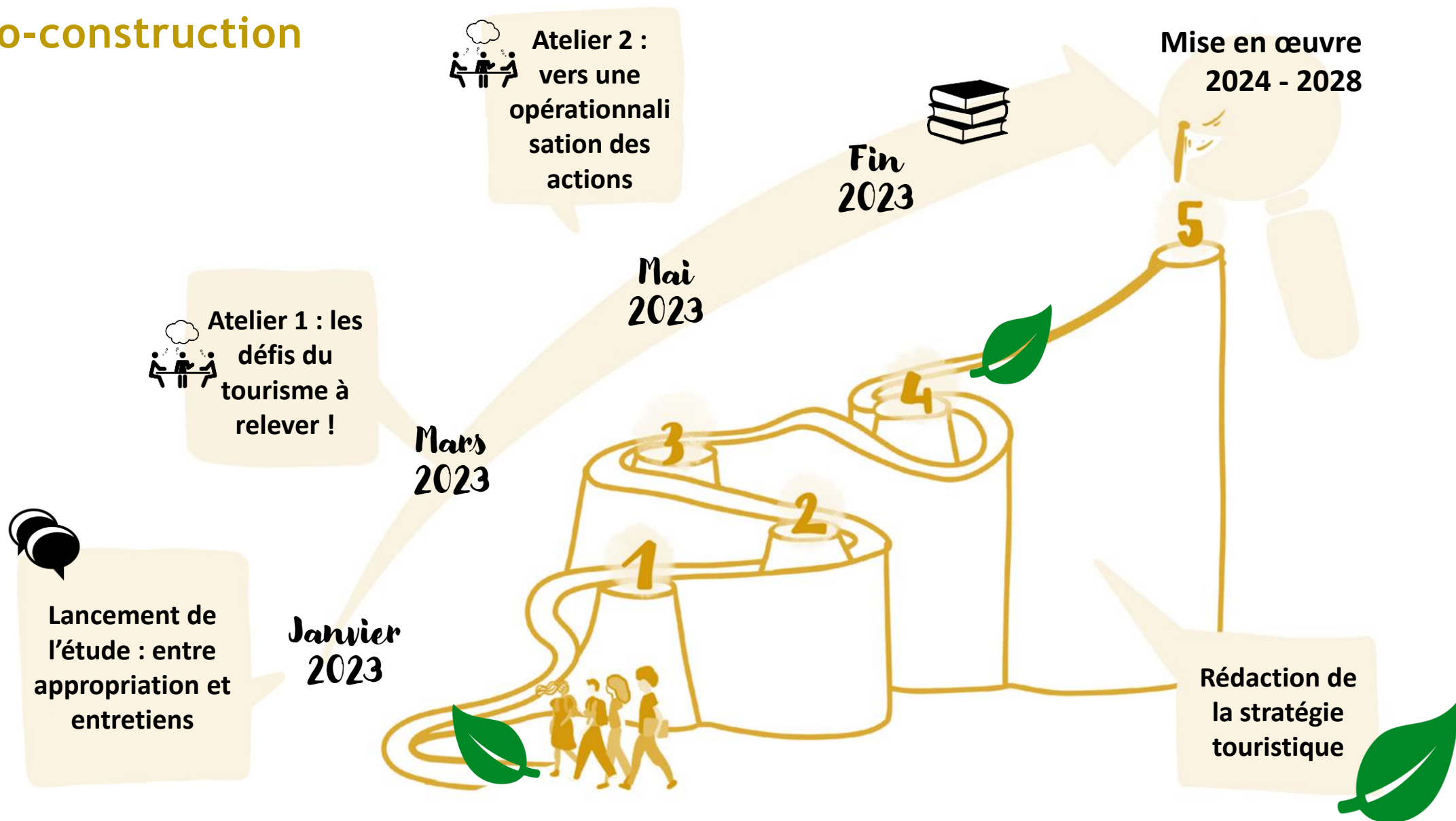
Les enjeux principaux :

- **Développer un tourisme responsable** et durable par divers moyens s'appuyant sur les ressources du territoire sans les dégrader ;
- **Valoriser les patrimoines culturels et naturels** de la Province de Liège et les richesses du territoire.

La méthode : Coconstruire la stratégie avec les acteurs du tourisme.



Les différentes étapes de co-construction



Les ateliers : *pour construire la stratégie avec vous !*

Atelier 1

Les défis du tourisme à relever !

- **Caractériser collectivement les défis** à relever dans le cadre de la stratégie du tourisme durable ;
- **Définir l'état des lieux, les leviers et les freins** au développement des défis proposés ;
- **Travailler sur les axes de travail** à développer pour chaque défi proposé.



Atelier 2

Vers une opérationnalisation des actions

- **Déterminer des actions à mettre en place** dans le cadre de la stratégie, répondant aux défis ;
- **Opérationnaliser les actions** en proposant une temporalité, une maîtrise d'ouvrage et des partenaires pour les réaliser.

ACTION



ETAPE 1

Des défis à relever

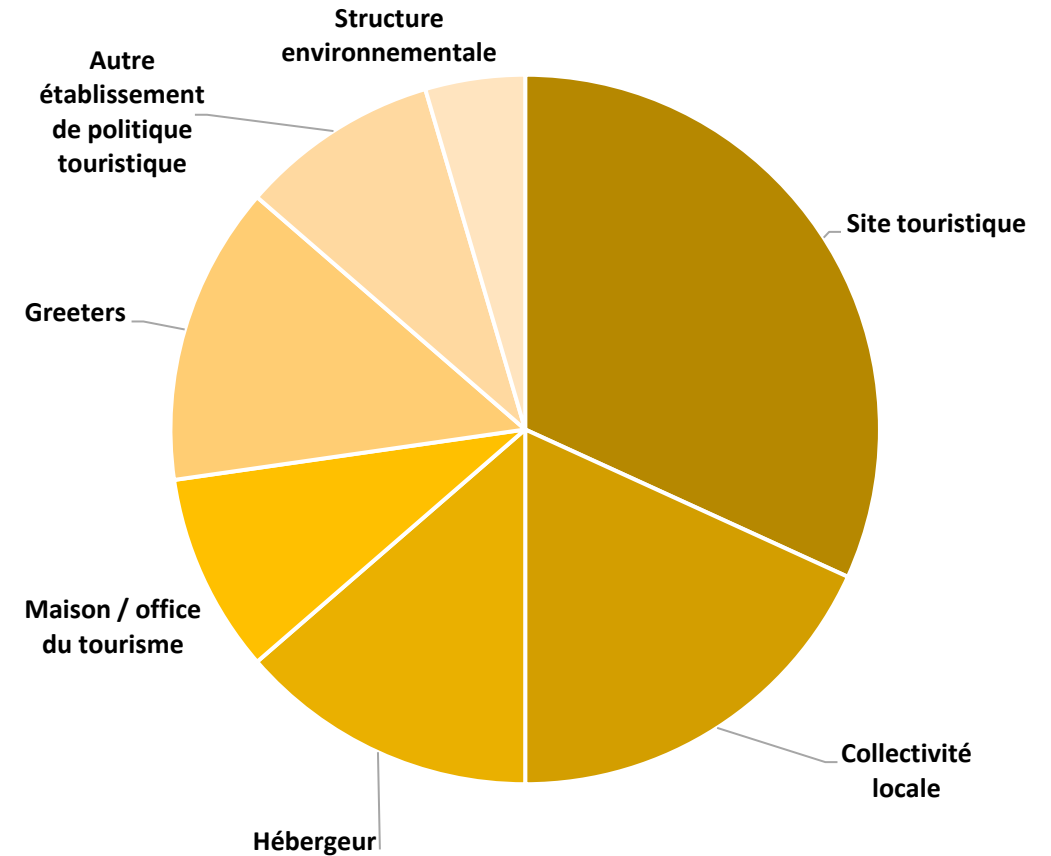
Un travail participatif...

...regroupant 25 participants

Pour cet atelier, **25 acteurs** du tourisme ont répondu présent à l'invitation de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège. Nous avons regroupé les participants dans les grandes entités suivantes :

- **Site touristique** (Blegny-Mine, Chaudfontaine, Château de Jehay, ...)
- **Collectivité locale** (Ville de Limbourg, Commune de Plombière, ...)
- **Hébergeur** (Silva Hotel, Un air de bourlingueur, Yust Hotel, ...)
- **Maison / office du tourisme** (Kelmis, MT Terres de Meuse, ...)
- **Greeters**
- **Autre établissement de politique touristique** (Commissariat général au Tourisme, GAL Burdinale Mehaigne, ..)
- **Structure environnementale** (Canopea).

La liste de l'ensemble des participants est en annexe.



Répartition des 25 acteurs en 7 catégories

ETAPE 1 : vers des défis à relever

Atelier de réflexion sur les défis du tourisme

Après la mise en groupes, les participants sont invités à réfléchir individuellement aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce qui m'a motivé à venir aujourd'hui ?
2. Aujourd'hui dans mon activité, j'ai besoin de pour réussir à ?
3. Au-delà de mon activité, quels défis sont à relever pour développer un tourisme durable selon moi ?

Après avoir réfléchi individuellement, les participants échangent collectivement sur leurs réponses. Chacun parle de ses motivations, ses besoins/réalisations, ainsi que des défis qui leur viennent en tête.

Regroupement des défis par thématique et priorisation

Une fois tous les défis de la question 3 exposés, un **regroupement par thématique** est proposé dans chaque groupe. Certains défis sont fusionnés s'ils sont similaires. Une fois classés, les participants sont invités à définir **2 défis prioritaires** à faire ressortir de leur groupe. Pour ce faire, ils utilisent des gommettes (3 par personne) pour voter. Si des *ex-aequo* ne permettent pas d'en faire ressortir 2, une discussion est engagée pour les départager jusqu'à l'obtention de 2 défis. **Les 2 défis sont rapportés aux organisateurs qui les regrouperont durant la pause café.**



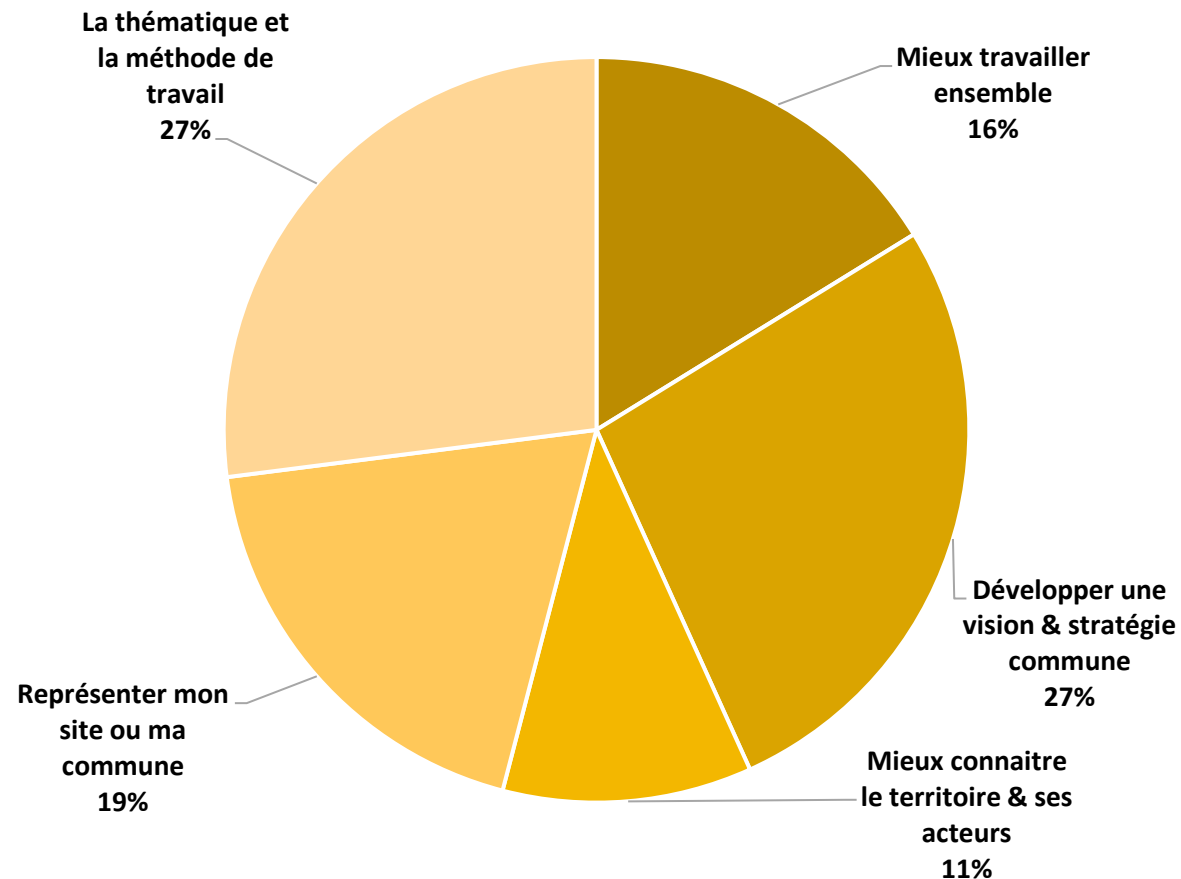
Quelles motivations ?

Comme expliqué précédemment, les participants ont été invités à réfléchir individuellement à la question :

Qu'est-ce qui m'a motivé à venir aujourd'hui ?

Chaque personne a exprimé une ou plusieurs motivations que nous vous proposons de regrouper en 5 grands items permettant de fixer de grandes motivations, comprenant :

- Mieux travailler ensemble ;
- Développer une vision & stratégie commune ;
- Mieux connaître le territoire & ses acteurs ;
- Représenter mon site ou ma commune ;
- La thématique et la méthode de travail.



Répartition des 37 motivations en 5 catégories

Quels besoins ?

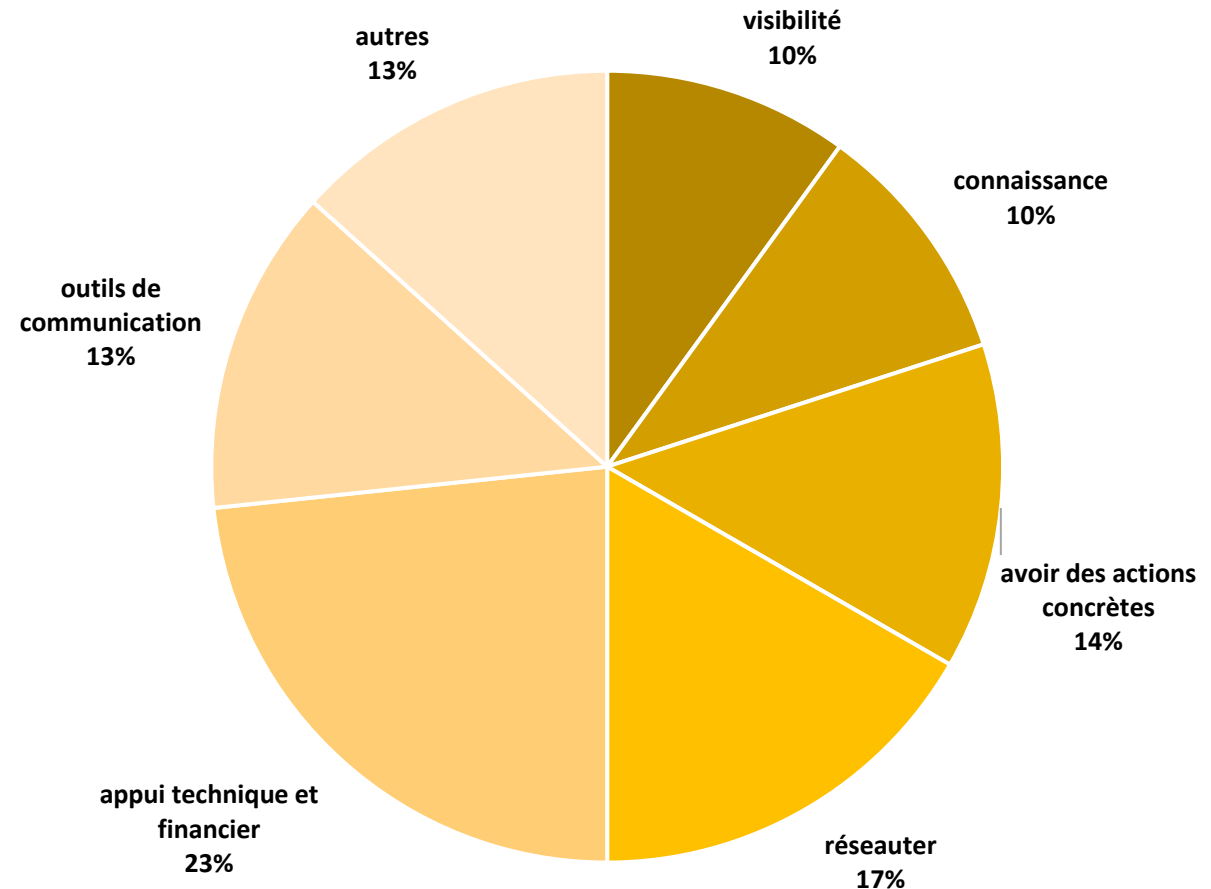
Les participants ont ensuite travaillé sur la question :

Aujourd'hui dans mon activité, j'ai besoin de pour réussir à ?

Cela a pour but de travailler sur les besoins des participants. Ici, nous définissons le terme « besoin » comme : recouvrant l'ensemble de tout ce qui apparaît « être nécessaire » à un acteur. Ce besoin est associé à un but qui est précisé en fin de phrase.

Dans le cadre de cet exercice, **30 besoins** sont ressortis des discussions. Nous vous proposons ci-dessous un classement en **7 catégories** reprenant l'ensemble des besoins suivants identifiés par les acteurs :

- la visibilité ;
- la connaissance ;
- avoir des actions concrètes ;
- réseauter ;
- l'appui technique et financier ;
- les outils de communication ;
- Autres (sécuritaire, maintenance..).



Répartition des 30 besoins en 7 catégories

Quels défis à relever ?

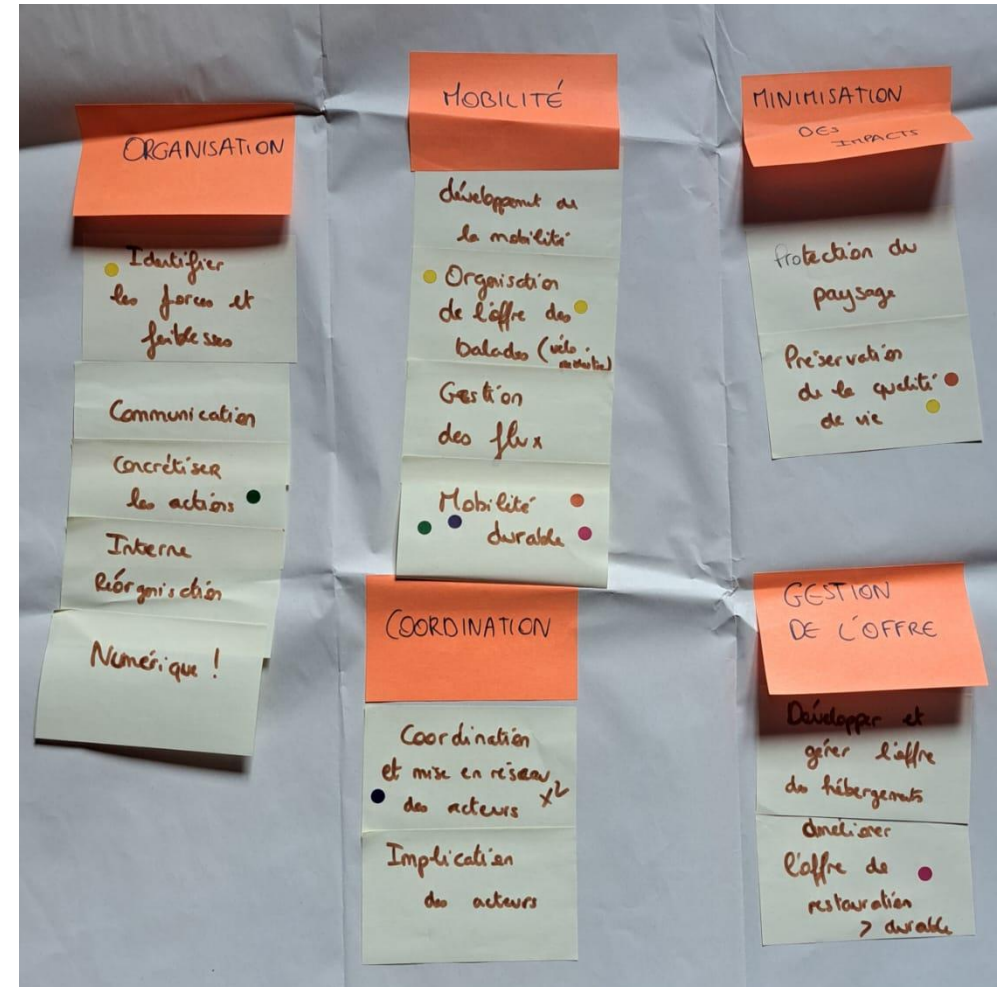
Les acteurs sont invités à traiter la dernière question :

Au-delà de mon activité, quels défis sont à relever pour développer un tourisme durable selon moi ?

Au total 58 défis ont été proposés par les participants. Une typologie est développée pour faire ressortir des grandes tendances et thématiques énoncées par les participants. Cette typologie permet dans un premier temps de classer les 58 défis proposés en 7 grands axes.

Un peu de sémantique : vers une notion de défi

Dans notre cadre, un défi se définit comme une intention, individuelle ou collective, de répondre à une situation complexe pour laquelle aucune solution n'émerge a priori, en proposant une démarche inhabituelle et inclusive des parties prenantes. Ici, ils devront permettre de faire évoluer le tourisme. C'est ce à quoi nous devons nous intéresser, ce que nous devons prendre en compte et pour lequel nous devons anticiper, nous adapter et agir.



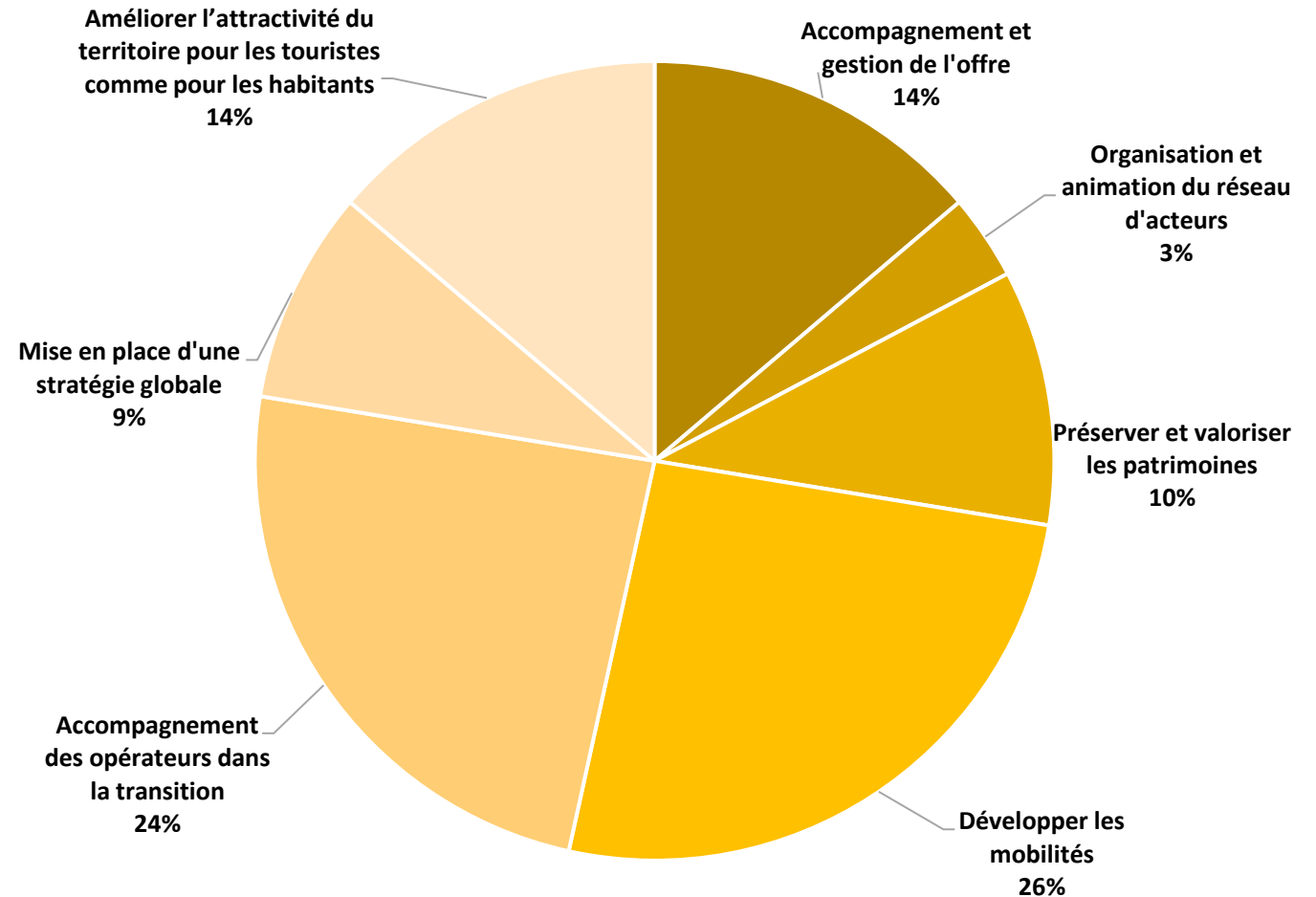
Quels défis à relever ?

Nous proposons un regroupement des défis proposés par les participants en 7 grands axes de travail qui sont :

- Accompagnement et gestion de l'offre ;
- Organisation et animation du réseau d'acteurs ;
- Préserver et valoriser les patrimoines ;
- Développer les mobilités ;
- Accompagnement des opérateurs dans la transition ;
- Mise en place d'une stratégie globale ;
- Améliorer l'attractivité du territoire pour les touristes comme pour les habitants.

La question des mobilités (26 % des défis) et de l'accompagnement des opérateurs dans la transition (24 % des défis) sont les défis majeurs remontés des acteurs lors de l'atelier.

Les participants font remonter 2 défis prioritaires par groupe puis les 8 de l'ensemble des tables sont analysés par les animateurs.

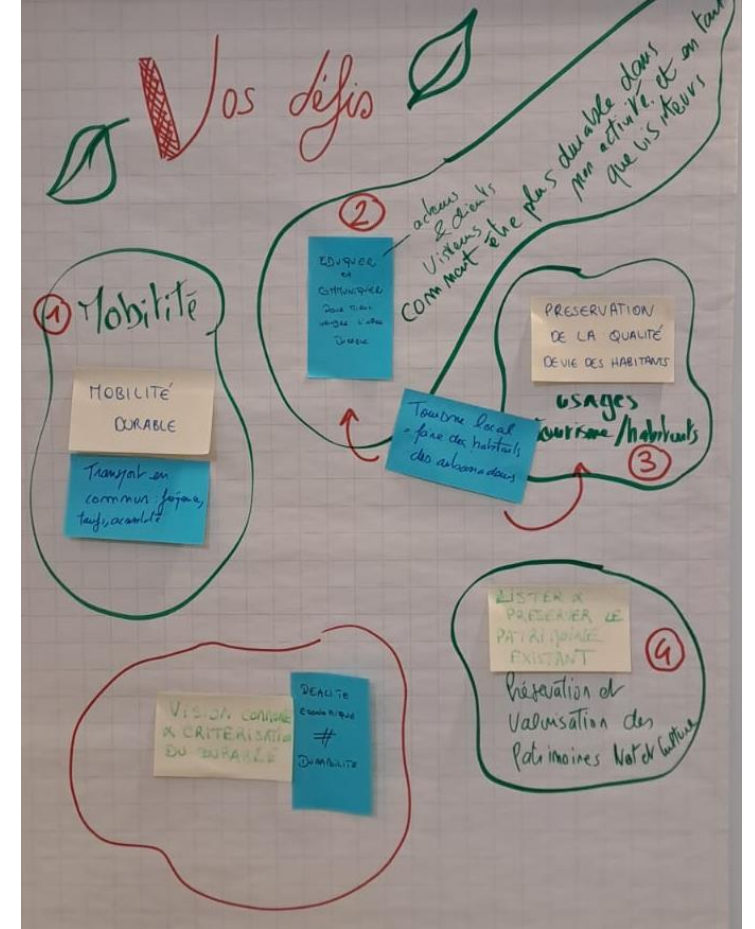


Répartition des 58 défis en 7 catégories

Les 4 grands défis

Les 8 défis prioritaires remontés des groupes sont regroupés et forment alors **4 grands défis** sur lesquels les participants vont approfondir leurs définitions et visions lors de l'étape 2.

<p>Défi 1 – MOBILITE Développer une mobilité durable et l'accessibilité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilité durable - Transport en commun : fréquence, tarif, accessibilité 	<p>Défi 2 – TRANSFORMER Accompagner les acteurs du territoire dans une démarche écoresponsable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eduquer et communiquer pour mieux rendre l'offre durable - Tourisme local : faire des habitants des ambassadeurs 
<p>Défi 3 – CONCILIER Conciliation des usages entre touristes et habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préservation de la qualité de vie des habitants - Tourisme local : faire des habitants des ambassadeurs 	<p>Défi 4 – PRESERVER Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lister et préserver le patrimoine existant 



Deux défis ne seront pas analysés (entourés en rouge). En effet, ces défis sont plus de l'ordre de la conceptualisation que de la mise en action concrète, ils seront traités par ailleurs :

- Vision commune et critérisation du durable ;
- Réalité économique ≠ durabilité.



ETAPE 2

Des chantiers à entreprendre

ETAPE 2 : des chantiers à entreprendre

Le principe des tables rondes

Il est proposé aux participants de faire une table ronde pour approfondir les défis prioritaires. A chaque tour de table, ils sont invités à répondre à une question. Et les animateurs feront la synthèse de ce qui a été dit. Les participants pourront amender de manière succincte les réponses des tours précédents puis enchaîner sur une autre question pour arriver à la définition commune d'axes de travail.



A chaque table est affecté un défi. Ainsi, tous les participants traiteront des défis proposés mais à des stades de réflexion différents. Les participants sont répartis en **différents groupes de travail** et effectuent 4 tours de table. A chaque tour, ils répondent aux questionnements présentés ci-dessous, en réfléchissant au défi affecté à la table.



Vers des chantiers à entreprendre

Les participants sont répartis en 4 groupes de travail, et effectuent 4 tours de table. A chaque tour, ils répondent aux questionnements présentés ci-dessous, en réfléchissant au défi affecté à la table.



TOUR 1 : ÉTAT DES LIEUX	TOUR 2 : OBJECTIFS	TOUR 3 : LEVIERS
Concernant le défi qui vous est proposé de relever, quel est son état actuel sur le territoire ? D'où partons-nous ?	Quels objectifs pourrait-on imaginer à l'horizon 2028 ? Quels impacts pourraient avoir ces objectifs sur le tourisme durable ?	Sur quels leviers liés à ce défi vous semble-t-il important de travailler pour apporter des réponses ? Quels sont les axes de travail à développer ?

TOUR 4 : RESTITUTION

Pour aider les participants à choisir les axes de travail à développer, nous leur proposons de reprendre un texte à trous, leur permettant de noter le déroulement de la réflexion que les différents groupes ont pu avoir aux différents tours : **Pour le défi, nous avons fixé l'objectif, considérant les leviers**
. Afin de nous donner toutes les chances d'atteindre cet objectif, nous proposons de travailler sur les axes de travail suivant :

Défi 1 - MOBILITE

Développer une mobilité durable et l'accessibilité du territoire



TOUR 1 : ÉTAT DES LIEUX	TOUR 2 : OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> • La voiture est un besoin, par manque d'offre alternative, la voiture est nécessaire pour se déplacer en zone rurale ou pour aller en milieu urbain ; • Manque de parking en zones rurales et urbaines avec des connexions avec des navettes ou mobilités douces ; • Il existe plusieurs moyens de mobilité : train, bus, vélo, piétons ; • Il existe des infrastructures comme RAVEL, ligne 38, points-nœuds ; • Développer l'accessibilité aux PMR ; • Manque de signalétique / application : QR code ? Langues ? Réseau-WIR ? Applications ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mieux faire connaître l'offre de mobilité douce (synthèse/carte), notamment par le digital, les applications ou les QR code ; • Développer la logistique liée aux mobilités électriques de type borne de recharge (vélo / voiture) ; • Rendre accessible les patrimoines / sites notamment lors des saisons à forte affluence ; • Rendre visible l'offre « mobilité transfrontalière », Liège est au cœur de l'Europe ! ; • Pouvoir arriver à destination et se déplacer sur place.
TOUR 3 : LEVIERS	TOUR 4 : RESTITUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les opérateurs sur les réseaux existants • Améliorer la visibilité du réseau existant (brochure) et des installations (vélo dans le trains, etc) ; • Institutions publiques : allouer un budget consacré au développement et à l'amélioration de la mobilité pour inciter et promouvoir la mobilité douce (gratuité, réduction, etc) ; • Intégrer l'accessibilité PMR dans les projets de mobilité ; • Mettre en place une signalétique commune : développer / finaliser le réseau points nœuds pédestre / cyclable ; • Faciliter le système de réservation des tickets de transport ; • Développer des packages regroupant toute l'information nécessaire de mobilité ; • Investir dans les installations pour le marché électrique et la mobilité douce ; • Améliorer la signalétique des transports en communs (information, arrêts, vélo, ..). 	<p>Nous proposons de créer une carte globale de mobilité à l'échelle provinciale incluant toute l'offre existante (identification des manques), avec la possibilité de zoom et de géolocalisation.</p>

Défi 2 - TRANSFORMER

Accompagner les acteurs du territoire dans une démarche écoresponsable



TOUR 1 : ÉTAT DES LIEUX

- Actions déjà mises en place (cf. GAL) ;
- 17 objectifs de développement durable : certains points transposables pour le tourisme ;
- Labels existants
- Développement du slow tourisme ;
- Pas de cadre qui regroupe tout : pas de check-list ;
- Manque une structure de check-list par type d'activité : comment réfléchir si je suis HORECA ? Que puis-je faire ?
- Utilisation de produits durables ;
- Communes qui ont mis en place de nouvelles poubelles en partenariat avec Intradel ;
- Logistique de la gestion avec tronc commun (déchets, eau), pour définir des choses plus durables, reprendre la partie concernant son secteur ;
- Réflexion sur l'utilité de mettre en place des poubelles sur les parcours randonnée ;
- Analyse de l'environnement : se poser les bonnes questions : check-list (avec les mesures) et renvoyer vers des actions avec des choses plus pratiques ;
- Communiquer sur les actions entreprises par les établissements (par exemple, eau des toilettes via citerne eau de pluie) ;
- Analyse et comparaison de ce qui est possible ;
- Communication par des pictogrammes : uniformisation de l'information ;
- Avoir un référent ;
- Mettre des sanctions.

TOUR 2 : OBJECTIFS

- Moins de déchets sur place : un espace plus propre et convivial, car un espace propre attire le respect ;
- Uniformisation des normes, des pratiques et de la signalétique ;
- Rationalisation des labels ;
- Vulgarisation : accès simplifié pour toute sorte de prestataire (Guide de bonnes pratiques) ;
- Contrôle continu : formations accessibles.

Défi 2 - TRANSFORMER

Accompagner les acteurs du territoire dans une démarche écoresponsable



TOUR 3 : LEVIERS

- Déchets : mieux gérer les déchets / sensibiliser les visiteurs, promeneurs et habitants
- Charte du visiteur : j'ai conscience, je respecte, ...
- Labélisation : former les professionnels vers une auto-labélisation et mieux former les agents des structures ;
- Labels : trop de critères / difficiles à avoir / pas trop connus et assez chers. Les labels ne sont pas très intéressants, préférer travailler avec des structures qui s'engagent dans la démarche de développement durable « éco-acteurs », trouver une manière de valoriser les acteurs qui s'engagent, rassembler les gens qui évaluent la charte « collectif / conseil informel » ;
- Personnel en 1^{ère} ligne : savoir passer le mot / les informations dans actions durables et les activités durables : savoir défendre le concept.

TOUR 4 : RESTITUTION

Pour le défi **comment être plus durable dans mon activité et éduquer les visiteurs**, nous avons fixé l'objectif **d'uniformiser les normes, les pratiques et la signalétique**. Afin de nous donner toutes les chances d'atteindre cet objectif, nous proposons de travailler sur la **fixation de critères, la création d'une charte du visiteur et de l'opérateur, avec des outils accessibles**.

Pour le défi **comment être plus durable dans mon activité et éduquer les visiteurs**, nous avons fixé l'objectif **mettre en place des contrôles continus et une formation accessible**. Afin de nous donner toutes les chances d'atteindre cet objectif, nous proposons de travailler sur la **formation du personnel afin de défendre les activités durables et le concept pour enclencher une démarche collective et valoriser les opérateurs qui s'engagent**.

Défi 3 - CONCILIER

Conciliation des usages entre touristes et habitants



TOUR 1 : ÉTAT DES LIEUX

- Une offre pour les habitants pour les attirer dans les établissements touristiques (ex : créneaux horaires dans des établissements à Spa) ;
- Problème de flux : accès des sites touristiques (parking, plan de circulation) ;
- Question de la qualité des sites pour les habitants ?
- Individualisme et égoïsme des locaux, notamment des néo-ruraux ;
- Impliquer les habitants dans le projet pour leur expliquer et éviter des boucliers ;
- Peu d'offre dans les villages, surtout concentrée en ville, donc peu de retombées économiques ;
- Peu de « culture d'accueil » des opérateurs touristiques, avec un manque de professionnalisme, il faudrait trouver un retour économique sur le territoire ;
- Peu d'habitants vivant du tourisme ;
- Développement de résidences secondaires : villages vides.

TOUR 2 : OBJECTIFS

- Changer le regard des habitants ;
- Former et sensibiliser les opérateurs touristiques / habitants pour devenir des ambassadeurs ;
- Mettre en place des temps d'écoute / d'échanges entre les habitants ;
- Créer et valoriser une liste des opérateurs dans une démarche durable ;
- Créer des liens entre les opérateurs ;
- Faire en sorte que le tourisme ait un impact positif sur la vie locale et minimiser les impacts négatifs.

TOUR 3 : LEVIERS

- Travailler sur l'aspect ambassadeur pour s'approprier le projet
- Adhésion des citoyens au projet : Représentants dans les structures touristiques - Représentants citoyens dans les communes - Création d'une communication - Moment de rencontre avec des représentants de quartiers - Faire un appel à tous les habitants des villages (aide mais aussi et surtout vision sur les projets) ;
- Avoir des personnes ressources / mémoire des villages
- Recueil d'anecdotes & témoignages (photographies, mise en lumière de l'évolution) pour intégrer à l'offre touristique ;
- Parrains de balade pour informations de situation telles qu'arbres sur Ravel : avec 1 arbre = 1 naissance, à intégrer dans un site touristique ;
- Refuser en tant qu'opérateur de s'agrandir uniquement pour l'économie, alors qu'il faut une stabilité pour la ville ;
- Travailler sur l'inclusion des habitants (ambassadeurs, conseil d'administration des structures un arbre = une naissance ;
- Créer un kit de bienvenue pour chaque nouvel habitant du village ;
- Intégrer les locaux dans la communication des organismes touristiques.

TOUR 4 : RESTITUTION

Recréer de la discussion entre les acteurs !

Défi 4 - PRESERVER

Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels



TOUR 1 : ÉTAT DES LIEUX	TOUR 2 : OBJECTIFS
<p>Ce qui ne marche pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signalétique ne fonctionne pas bien (ex : site minier de Plombières) • Problème de savoir-vivre : dégradation, destruction et non respect de la réglementation ; • Processus longs pour restaurer à cause de la réglementation ; • Fréquentation en augmentation en raison des restaurations des patrimoines ; • Manque d'implication des habitants dans certains projets de site ; • Manque de synergie entre le patrimoine culturel et touristique (pas la compétence des MT), voir à développer un package ? ; • Peu de valorisation du folklore ; • Manque de surveillance et de sanctions vis-à-vis des délits ; • Peu de système de gestion / régulation des flux (outils informatiques). <p>Ce qui marche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classement dans certains sites qui amène à une communication et valorisation directe ; • Accès libre pour les visiteurs sur certains sites ; • Complémentarité du culturel et tourisme renforce l'implication des habitants ; • Bonne structuration du patrimoine culturel par MSW ICOM-Attraction & tourisme-Visit Wallonia ; • Bonne éducation à l'environnement dans les écoles ; • Diversité et proximité de l'offre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer des objectifs SMART ; • Identifier quels sont les patrimoines qui seraient intouchables et les préserver ; • Intégrer les aspects touristiques et paysages dans les espaces décisionnaires ; • Définir les zones touristiques & paysagères et faire du contrôle ; • Sensibiliser les pouvoirs politique sur l'impact économique d'aménagement pour éviter la bétonnisation ; • Préserver les servitudes & droits de passage : éviter l'appropriation par des privés ; • Classer certains bâtiments ou terrains ; • Sonder les habitants sur l'importance du patrimoine culturel des organisations comme plus beaux villages de Wallonie ; • Réflexion et conception différentes de la qualité et de l'environnement (ex : une haie à la place d'une clôture en béton).

Défi 4 - PRESERVER

Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels



TOUR 3 : LEVIERS

- Sensibilisation des pouvoirs politiques ;
- Education – savoir-vivre – bien vivre ensemble – promouvoir le bien être ;
- Responsabiliser les habitants, les rendre citoyens « moteur de son bien être » ;
- Application des sanctions ;
- Création et collaboration avec des comités de quartier ou groupes de bénévoles ;
- Promouvoir les patrimoines naturels et culturels dans une expérience « slow tourisme » pour valoriser l'identité de la région ;
- Avoir des lieux de rayonnement / retombées économiques dans le cadre de la création d'une offre / pôle touristique dans les territoires.

TOUR 4 : RESTITUTION

Pour le défi : **Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels**, nous avons fixé l'objectif de **faire de ces patrimoines des vecteurs économiques en gardant l'identité de la région. Considérant les besoins financiers et la simplification des processus administratifs et en encourageant les synergies entre sites et entre les opérateurs touristiques**, nous proposons de travailler sur :

- La mise en réseau des sites ;
- Le développement de l'offre ;
- Avoir des expériences insolites et innovantes.



Des exemples inspirants, en direction des prochaines étapes

Défi 1 - MOBILITE

Développer une mobilité durable et l'accessibilité du territoire



Développer une mobilité durable en milieu rural, outil d'attractivité touristique donnant accès aux spécificités paysagères

Julia ANTUNES-VALLEREY

Le développement touristique durable est d'actualité, prônant des déplacements plus respectueux de l'environnement. Des mobilités plus durables doivent ainsi être mises en place. Outre leur effet positif sur la pollution, elles sont un moyen intéressant de mettre en valeur les paysages, source d'attractivité des territoires. Elles permettent ainsi d'orienter le visiteur vers les sites touristiques à voir mais aussi de développer l'accès aux sites de notoriété moindre.

En milieu rural, la voiture est le moyen de transport le plus adapté. Les transports en commun sont peu développés et les mobilités douces parfois difficiles à utiliser. Sur le pays d'Azay-le-Rideau, les mobilités alternatives sont développées suivant les objectifs de développement touristique qui lui sont propres. La population étant réfractaire au changement d'habitude, des actions sont mises en place au niveau local visant à inciter les habitants à utiliser d'autres modes de transport pour leurs loisirs. Elles sont appuyées par des actions à but exclusivement touristique. Il faut cependant que les acteurs du territoire s'approprient et portent les projets pour que ces initiatives soient à l'origine d'un travail sur le long terme incluant la notion de développement durable.

Défi 2 - TRANSFORMER

Accompagner les acteurs du territoire dans une démarche écoresponsable



Exemple de création d'un éco-acteur dans les territoires Réserve de biosphère de l'UNESCO en France

MAB France

Les signataires des Chartes d'engagement des Réserves de biosphère sont appelés « éco-acteurs ». Il peut s'agir de personnes physiques ou morales qui souhaitent faire reconnaître leur implication pour le développement durable de leur territoire et qui prennent donc des engagements dans ce sens.

Les Chartes éco-acteurs s'inscrivent dans une démarche territoriale et non commerciale concernant tous les secteurs d'activité afin de créer un réseau d'acteurs diversifié et représentatif du territoire et de créer des synergies pour la transition écologique et sociale. Ces Chartes offrent un cadre pour des adhésions individuelles mais elles portent aussi une dimension plus collective. Les signataires s'inscrivent dans une démarche de progrès autour des enjeux spécifiques du territoire et signent des engagements les encourageant à participer au développement durable, à accélérer la mutation de nos sociétés vers un monde plus écologique mais également à devenir des ambassadeurs de la RB. Ils rejoignent ainsi un collectif d'acteurs partageant les mêmes valeurs sur lesquelles ils pourront s'appuyer. C'est un engagement moral vers une amélioration continue des pratiques.

Défi 3 - CONCILIER

Conciliation des usages entre touristes et habitants



Coprésences, conflits, complémentarités dans les usages des lieux par les touristes et les habitants

Marie Delaplace, Pierre-Olaf Schut & Nacima Baron

La multiplicité des usages (loisirs, sport, vacances, travail, passage, etc.) de ces différentes catégories (habitants, touristes, travailleurs non résidents, passants), mais également au sein de chaque catégorie, marque les lieux visités.

Dans des situations de tensions, de conflits avérés ou à venir, susceptibles de compromettre la pérennité du territoire en tant que destination touristique comme en tant que lieu de vie permanent, la gestion, voire l'organisation de cette coprésence peuvent générer une demande sociale de régulation qui appelle différents modes de gouvernance. Les acteurs privés et publics sont amenés à gérer et à réguler ces situations de (potentielles) tensions dans le cadre d'une action organisée et institutionnalisée, d'arrangements locaux ou de compromis territorialisés.

Les aménageurs et les urbanistes également ont un rôle dans la conception des espaces permettant de concilier ces usages des lieux. Complémentarités et conflits sont ainsi au cœur de la coprésence des touristes et des habitants.

Défi 4 - PRESERVER

Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels



Le tourisme durable peut-il contribuer à préserver le patrimoine ?

Camille Guyon

Le patrimoine est une matière première essentielle des destinations touristiques, il est nécessaire de le préserver et de le valoriser. C'est un enjeu fort du tourisme durable. Le patrimoine est une notion large, il peut être naturel, culturel, bâti. Il appelle une gestion durable et transversale qui permette de trouver un équilibre entre site, habitants et visiteurs. A cette fin, il faut prendre en compte toutes les dimensions de son espace naturel, habité, agricole et historique.

Un patrimoine préservé est la base d'une expérience visiteur réussie et se révèle un atout concurrentiel. Cette découverte peut se révéler aussi un bon moyen de sensibiliser la population environnante en cette matière. Il est donc primordial pour les territoires de préserver leur patrimoine car il représente une composante essentielle de leur richesse et de leur attractivité.

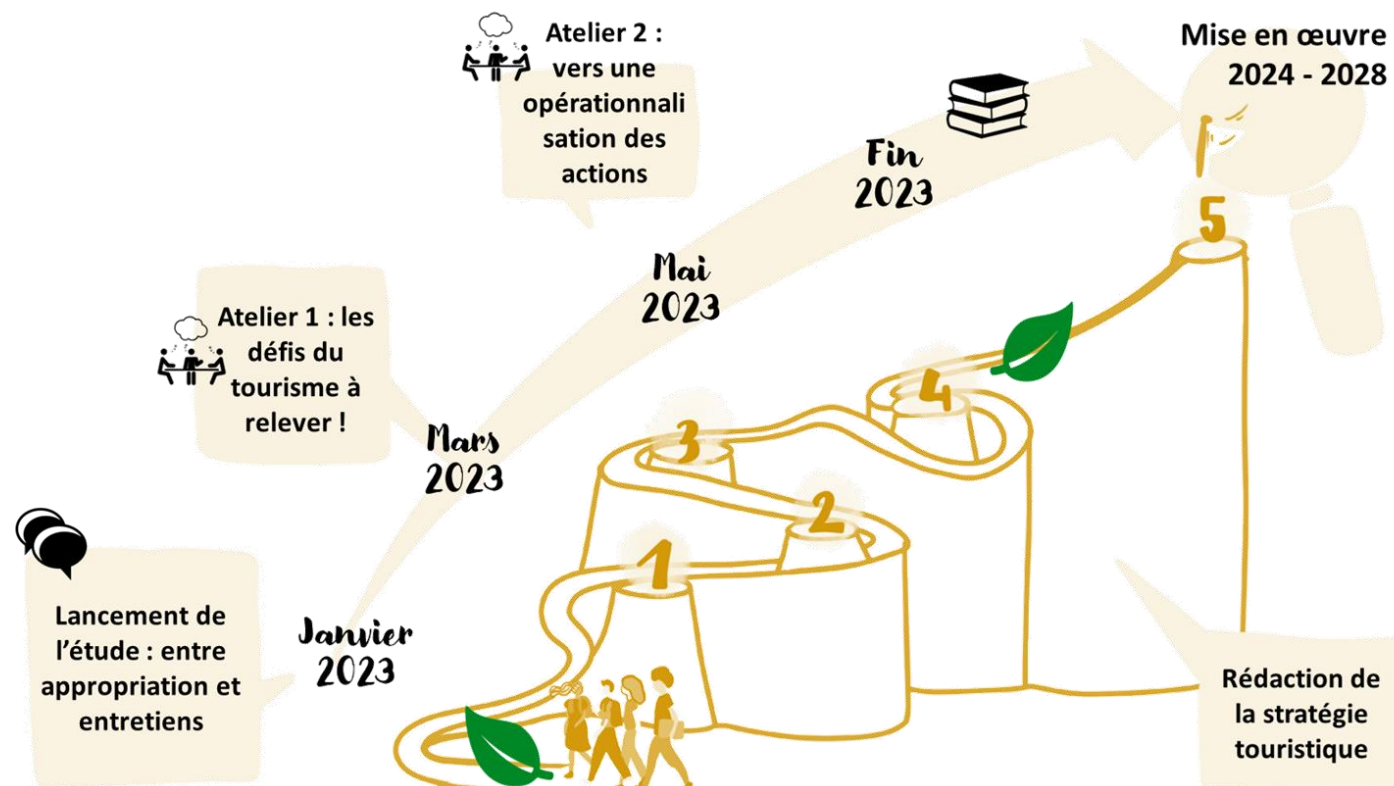
Le touriste est un acteur important de la protection des sites et de la vie locale, il finance directement ou indirectement les chantiers de restauration du patrimoine, et bénéficie à l'économie locale. Le tourisme durable participe à la vitalité et à la protection des territoires. Opter pour un tourisme qualitatif plutôt que quantitatif permet de préserver le patrimoine et d'avoir une meilleure expérience de voyage. Le tourisme durable sensibilise également les locaux en créant un lien sentimental avec les sites patrimoniaux.

Les prochaines étapes

Suite au premier atelier, des objectifs vont être discutés entre le groupement d'entreprises et la Fédération du tourisme de la province de Liège.

Ces discussions nourries des résultats de cet atelier permettront de faire émerger des objectifs qui seront ensuite proposés aux acteurs du territoire lors du deuxième atelier prévu le 22 ou 23 mai 2023.

Ce deuxième atelier aura pour but de déterminer des actions à mettre en place dans le cadre de la stratégie répondant aux défis ainsi que d'opérationnaliser les actions en proposant une temporalité, une maîtrise d'ouvrage et des partenaires pour les réaliser.





*Elaboration de la stratégie territoriale du
tourisme durable en Province de Liège*

AVRIL 2023

